

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2008

COMPTE RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 mai 2008, sous la présidence de Monsieur Roger FAVIER, Maire.
Etaient présents à cette séance : Roger FAVIER, Gildas JOBERT, Hervé BOCHET, Sandrine BOUTRY, Anne CHEVALLIER, Francis BELLOT, Laure CHAUDET, Philippe DIOLOGENT, Hélène ROMULUS.

Etaient excusés : François GALY, Eric SALVADOR.

Procuration : François GALY a donné procuration à Laure CHAUDET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe DIOLOGENT.

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 17 avril 2008 présenté par Hélène ROMULUS est approuvé à l'unanimité.

COMMUNICATIONS

- L'INSEE Rhône-Alpes informe la commune du Châtel qu'une nouvelle enquête de recensement aura lieu sur son territoire entre le 15 janvier et le 14 février 2008.
- Le Conseil Général de la Savoie a transmis à la commune du Châtel la fiche de synthèse, pour l'année 2007, concernant la station d'épuration du Villaret. Les conclusions sont les suivantes : sur l'ensemble de l'année le fonctionnement est bon, en période estivale l'évapotranspiration ne permet pas d'avoir de rejet.
- La Préfecture de la Savoie informe la commune du Châtel de l'attribution de 2 subventions au titre de la programmation 2008 de la Dotation Globale d'Équipement (DGE) :
 - ✓ 47 212.32 € pour les aménagements de sécurité au hameau du Villaret,
 - ✓ 13 920 € pour la reprise du mur de soutènement de l'ancienne église.
- La Société d'Économie Alpestre de la Savoie (**S.E.A**) informe les communes du département des actions qu'elle mène et notamment des 2 points d'actualités suivants :
 - ✓ demande de subvention pour les améliorations pastorales,
 - ✓ signalétique en alpage, panneaux vendus 140 € H.T pris en charge à 50% par la SEA.
- Le Comité de pilotage « pelouses sèches » a eu lieu le 19 mai dernier. Pour la commune du Châtel 2 territoires ont été retenus dans ce programme : le site de la Tour pour la présence d'une importante flore méditerranéenne et le sentier des Plagnes. Les travaux envisagés sont une remise à niveau de la signalétique et une valorisation du sentier. Il n'y a pas d'aide financière seulement une aide technique.
- Le Club « Le Temps de vivre » et l'association des anciens combattants du Châtel remercient la commune pour les subventions 2008.
- Le Syndicat du **Pays de Maurienne (S.P.M)**, dans le cadre de sa mission de sensibilisation aux risques d'inondation, a réalisé un film d'information sur les crues de l'Arc et leur gestion.
- La commune du Châtel a reçu, des services des impôts, la fiche analytique présentant l'évolution des bases d'imposition des 4 taxes directes locales de 2007 à 2008.
- Le Centre des impôts fonciers de Saint-Jean-de-Maurienne informe la commune du Châtel qu'une nouvelle répartition des missions a eu lieu dans leurs services. Deux agents interviendront sur notre territoire, un pour la mise à jour des plans, l'autre pour les travaux fiscaux.
- L'Office de Tourisme de Saint-Jean-de-Maurienne a tenu son assemblée générale le 13 mai dernier. Depuis le début de l'année 2008, la commune est adhérente à cet organisme. Pour l'année

à venir, différents projets ont été présentés et notamment s'engager dans la démarche « Qualité tourisme ». Pendant l'été 2008, l'Office de Tourisme sera ouvert le dimanche et les jours fériés.

- Le **S.P.M** a élu son Président : Monsieur Christian ROCHETTE. Le Maire du Châtel est délégué du **S.P.M** à la Mission Locale Jeunes et au S.D.E.S.
- Le SIRTOM Maurienne a élu son Président : Monsieur Christian SIMON.
- La Sous-Préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne informe les communes membres de la Communauté de Communes « Cœur de Maurienne » de la modification de ses statuts relative aux nombres des délégués suppléants pour chaque commune (Le Châtel : 1 délégué suppléant).

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal a reçu à ce jour 5 candidatures pour les emplois d'été. Il statuera sur ce dossier lors de sa prochaine session.

FORET COMMUNALE

Les membres de la commission forêt ont participé au martelage des coupes de bois sur les parcelles R, E, F et K.

Les inscriptions pour l'affouage sont achevées : 2 administrés pour le secteur de Saint-Jacques / Montbéranger et 8 administrés pour le secteur du Villaret. Le martelage de l'affouage sera réalisé prochainement.

Pour les travaux suivants : intervention sylvicole en futaie jardinée, sur les parcelles C (1.5 ha) et D (1.5 ha) le montant est estimé à 4 860 €uros H.T. Dans ce cadre, le Conseil Municipal sollicite l'aide du Conseil Régional et du Conseil Général pour la réalisation de ces travaux :

*Montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Régional :	1 458.00 €uros
*Montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général :	874.80 €uros.

Il autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce projet.

LOCATION DE LA SALLE D'ANIMATION

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est important de revoir le fonctionnement de la location de la salle d'animation. Une mise à jour du contrat de location est en cours. Un inventaire papier sera rédigé à chaque location avec signature du locataire et du Conseiller Municipal responsable de la salle au moment de la remise des clés et à leur retour. Enfin, le Conseil Municipal décide de faire étudier l'aménagement de la cuisine par un « cuisiniste » spécialisé dans la restauration collective.

SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Une réunion de travail avec le cabinet MERLIN, les services de la D.D.A.F de la Savoie et du Conseil Général a eu lieu le 22 mai dernier à Hermillon pour faire le point sur l'étude en cours. Un bilan de la défense incendie a également été réalisé. Un suivi de la source de « Bonatrait » va être fait avec mesure du débit et analyse d'eau, le coût sera pris en charge par les 5 communes. Une première proposition ressort des études : la gestion de toutes les ressources en eau par télésurveillance.

CONSEIL GENERAL DE LA SAVOIE – DEMANDE DE SUBVENTION / PROGRAMME 2009

Le Conseil Municipal reporte les demandes de subvention auprès du Conseil Général de la Savoie à sa prochaine session.

SUBVENTION A MAURIENNE ESCALADE

Le Conseil Municipal attribue une subvention d'un montant de 50 € pour l'année 2008 au Club « Maurienne Escalade » compte tenu des 3 licenciés domiciliés sur le territoire du Châtel (Vote à l'unanimité des membres présents et représentés).

ANIMATIONS ETE 2008

Le Maire présente au Conseil Municipal les animations actuellement prévues dans le cadre des Estivales 2008 : Mini-stage sur le thème du bois : 1^{ère} semaine pour les 4 – 8 ans,
2^{ème} semaine pour les 9 – 13 ans,

2 animations musicales en partenariat avec Cordes & Pics :

27 juillet 2008 : fête de la Saint-Jacques avec le Groupe Tradi'son (cors des Alpes),

3 août 2008 à 18 heures : concert à l'Eglise Notre Dame de l'Annonciation avec Elisabeth WOO au violon et Christie JULIEN au piano.

Une animation sera également proposée aux Châtelains le 24 août 2008 autour des fours à pains rénovés.

ENQUETE DE SOLIDARITE, DE PROXIMITE ET D'ANIMATION

Le Conseil Municipal va lancer, auprès des seniors domiciliés sur le territoire communal, une enquête pour connaître leurs attentes.

TRAVAUX EN COURS

- **Barrières de sécurité à Rieu-Salomon :**

Les travaux seront réalisés par la société PRISME pour un montant de 4 250 €uros H.T.

- **Aménagements de sécurité au Villaret :**

Les travaux sont en cours de réalisation et seront achevés début juillet 2008

- **Fours et autres bâtiments :**

Les travaux de rénovation des toitures des fours de l'Echaillon et du Praz seront réalisés par l'entreprise FAVIER Charpente pour un montant de :

- four de l'Echaillon 4 285 €uros T.T.C,
- four du Praz 5 530 €uros T.T.C.

- **Atelier communal au Villaret :**

Les travaux seront réalisés par l'entreprise MANNO TP pour un montant de 15 181 €uros H.T.

Le Maire,
Roger FAVIER